



Fédération internationale de l'Action des  
chrétiens pour l'abolition de la torture

et

Action des chrétiennes et des chrétiens pour  
l'abolition de la torture - Canada



## BURUNDI :

### Déjà un an de détention pour Germain Rukuki

*Ce vendredi 13 juillet 2018 marque le triste anniversaire de la détention arbitraire de Germain Rukuki, la FIACAT et les ACAT continuent de se mobiliser pour sa libération.*

Un an après son arrestation, Germain Rukuki, ancien comptable de l'ACAT Burundi, se trouve toujours en détention malgré un état de santé préoccupant.

Germain a été condamné, du fait de son travail pour l'ACAT Burundi, le 26 avril 2018 à 32 ans d'emprisonnement par le Tribunal de grande instance de Ntahangwa pour les crimes de *rébellion, atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, participation à un mouvement insurrectionnel et attaque contre le chef de l'Etat*. Cette condamnation, l'une des plus lourdes peines jamais prononcées à l'encontre d'un défenseur des droits humains au Burundi, fait suite à une procédure arbitraire et marquée d'irrégularités flagrantes. Germain a interjeté appel de cette condamnation le 29 mai 2018.

La FIACAT est particulièrement préoccupée par l'état de santé de Germain. À la suite d'une fracture de la cheville et à la rupture des ligaments de l'épaule, Germain a été hospitalisé le 11 juin 2018 à l'hôpital de Ngozi où il a dû subir une intervention chirurgicale. Malgré un état de santé critique nécessitant un suivi médical régulier, il a été retransféré en prison. Une demande de libération sous caution a été formulée le 26 juin 2018 du fait de son état de santé.

**La FIACAT et l'ACAT Canada appelle à la libération immédiate de Germain ou à minima à sa libération sous caution jusqu'à son jugement d'appel et exige qu'il puisse bénéficier d'un procès équitable en appel.**

**Contacts presse :**

- **FIACAT** – Sabrina Bignier – [saa@fiacat.org](mailto:saa@fiacat.org)
- **ACAT Canada** – Nancy Labonté – [acat@acatcanada.org](mailto:acat@acatcanada.org)